



SITE DE L'ÉCLUSE 35 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE CHAMPAGNE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or Sainte-Marie-sur-Ouche bief 35 du versant Saône

Dossier IA21003742 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s): Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie

Lallement



1

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463). Sur un plan des années 1860 (Archives départementales de la Côte-d'Or, SM 22520), mention d'un jardin à gauche.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle **Dates :** 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Extension arrière sur toute la largeur. Elles sont réunies sous un même toit à longs pans de tuiles mécaniques. Petite fenêtre implantée dans la moitié inférieure du mur à gauche de l'entrée. Pignon droit : baie en plein-cintre. Pignon gauche : baie semi-circulaire. Accès à la cave par une porte sur la façade latérale. Puits éloigné. Ensemble construit en moellons enduits. Lavoir rive droite en amont de la tête d'écluse.

Eléments descriptifs

Murs: calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit: tuile mécanique, tuile plate **Etages**: étage en surcroît

Typologie: Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en pleincintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

 BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, jardin, lavoir

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Détail des matériaux de la maison éclusière : pignon et angle. 21, Sainte-Marie-sur-Ouche, lieudit : bief 35 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112103493NUC2A

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.

21, Sainte-Marie-sur-Ouche, lieudit : bief 35 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112103492NUC2AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine